

**COMMUNE
de
MORLANWELZ**

Population : 18.700 habitants

SECRETARIAT

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

Morlanwelz, le 2 septembre 2014

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL.-

SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2014.-

Madame, Monsieur,

Nous vous proposons de porter les points ci-dessous, en urgence à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du lundi 8 septembre 2014 :

ORDRE DU JOUR.-

SEANCE PUBLIQUE :

Réparation de l'égouttage de la rue Fond des Trieux – Urgence impérieuse – Dossier 2014URG1 – Examen – Décision.-

Le Collège communal du 1^{er} septembre 2014 a marqué son accord pour lancer une procédure d'urgence pour la réparation de l'égouttage de la rue Fond des Trieux à Carnières en vue de la pérennité de la voirie et des bâtiments avoisinants.

L'article L 1222-3 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation prévoit que le Conseil communal choisit le mode de passation des marchés de travaux, de fournitures ou de service et en fixe les conditions.

En cas d'urgence impérieuse résultant d'évènements imprévisibles, le Collège Communal peut d'initiative exercer les pouvoirs du Conseil visés ci-dessus.

Dans ce cas, sa décision est communiquée au Conseil Communal qui prend acte, lors de sa prochaine séance.

Les moyens budgétaires pour faire face à la dépense de la réparation en urgence de la rue Fond des Trieux seront prévus à la prochaine modification budgétaire.

L'article L1311-5 3 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation prévoit que le Conseil communal peut toutefois pourvoir à des dépenses réclamées par des circonstances impérieuses et imprévues, en prenant à ce sujet une résolution motivée.

Dans le cas où le moindre retard occasionnerait un préjudice évident, le Collège communal peut sous sa responsabilité, pourvoir à la dépense, à charge d'en donner, sans délai, connaissance au Conseil communal qui délibère s'il admet ou non la dépense.

Nous soumettons à votre approbation le mode de passation du marché « Réparation de l'égouttage de la rue Fond des Trieux».

Le marché est passé par procédure négociée sans publicité.

Agent traitant : Stéphanie HALIPRE – 064/43.17.90.

Chef de bureau administratif : Jean-Louis LAMBRECHTS, Directeur général f.f. – Tél. 064/43.17.38.

En l'occurrence, la dépense est estimée à 42.446,80.- € TVAC.

Les crédits nécessaires à l'exécution du marché sont à inscrire en modification budgétaire.

Nous vous demandons d'approuver les conditions et mode de passation du marché.

Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Restructuration de l'entité pédagogique – Examen – Décision.-

Dans l'intérêt de l'enseignement, il y a lieu de prendre les dispositions suivantes.

L'Arrêté Royal du 2 août 1984, portant l'organisation de l'enseignement maternel et primaire, permet aux pouvoirs organisateurs de restructurer une ou plusieurs écoles à l'intérieur des limites communales.

Il y a donc lieu de restructurer les écoles communales, au 1^{er} septembre 2014, comme suit :

1. Ecole fondamentale communale :

Direction : Madame Bettessone Isabelle

Numéro Fase : 1587

Domicile administratif :

Allée des Hêtres, 2

7140 Morlanwelz

Implantations :

Numéros Implantations	Adresses
3175	Allée des Hêtres, 2 7140 Morlanwelz
3173	Rue Fernand Hotyat 7140 Morlanwelz
3181	Rue des Ecoles, 32 7141 Carnières
3180	Rue Ferrer, 26 7141 Carnières

2. Ecole fondamentale communale :

Direction f.f. : Madame Malengret Florence

Numéro Fase : 1586

Agent traitant : Stéphanie HALIPRE – 064/43.17.90.

Chef de bureau administratif : Jean-Louis LAMBRECHTS, Directeur général f.f. – Tél. 064/43.17.38.

Domicile administratif :

Place Franklin Roosevelt, 18-20

7140 Morlanwelz

Implantations :

Numéros Implantations	Adresses
3174	Place Franklin Roosevelt, 18-20 7140 Morlanwelz

3. Ecole fondamentale communale :

Direction : Madame Mabilie Valérie

Numéro Fase : 1589

Domicile administratif :

Place de Carnières, 15 A

7141 Carnières

Implantations :

Numéros Implantations	Adresses
3179	Place de Carnières, 15 A 7141 Carnières
3176	Rue de Namur, 9 7141 Mont-Sainte-Aldegonde
3177	Rue Montoyer, 69 7140 Morlanwelz

Nous vous proposons d'accepter cette restructuration.

Le Directeur général f.f.,

Le Bourgmestre,

J-L. LAMBRECHTS

C. MOUREAU

Agent traitant : Stéphanie HALIPRE – 064/43.17.90.

Chef de bureau administratif : Jean-Louis LAMBRECHTS, Directeur général f.f. – Tél. 064/43.17.38.